



Premier vol a Axxxx, je risque quoi ?

Par **Masso73**, le **07/06/2018 à 01:26**

Bonsoir,rnrnJe suis étudiante étrangère. C'est ma première année en France. Il y a 2 jours, j'ai volé des bijoux à Axxxxxx et je me suis fait prendre par les vigiles. Ils m'ont demandé de les suivre dans une pièce, j'ai vidé mon sac et leur ait rendu les bijoux. Ils m'ont demandé de remplir une feuille et de signer, j'ai pleuré et leur ai dit de ne pas appeler la police. Ils m'ont demandé si j'avais de quoi payer, j'ai dis non et ils ont appelé le responsable. Il m'a dit "tu as de la chance cette fois, tu peux y'aller." Mais ils ont quand même pris ma carte de séjour pour écrire mes coordonnées sur la feuille que j'ai signée.rnrnSvp, j'aimerais savoir si je risque quelque chose ? et si ils vont contacter la préfecture ? Qu'est-ce qu'ils vont me faire ? Je suis vraiment stressée, je regrette et j'ai honte de ce que j'ai fait, j'ai tellement peurrrnrn
[s]Merci[/s].rnrnmarque de politesse obligatoire

Par **Tisuisse**, le **07/06/2018 à 10:06**

Bonjour,rnrnA combien s'élevait ce vol ?rnrnA mon humble avis, dans la mesure où vous êtes maintenant fichée dans ce magasin, il vaudrait mieux ne plus commettre le moindre vol, là, même de faible montant, ils avertiraient directement la police, ce qui pourrait avoir pour effet d'annuler votre titre de séjour et retour au pays. Consacrez-vous à vos études, c'est ce que vous ferez de mieux. En attendant, bon séjour en France.